

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

MEMOIRE

Ou Souvenez-Vous.

Souvenez-vous, ô tendre mère,
 Qu'on n'eut jamais recours à vous
 Sans voir exaucer sa prière,
 Et dans ce jour exaucez-nous !

Des siècles écoulés j'interroge l'histoire ;
 Pour dire ses bienfaits ils n'ont tous qu'une voix.
 Verrai-je en un seul jour s'obscurcir tant de gloire ?
 L'invoquerai-je en vain pour la première fois ?
 Souvenez-vous etc.

Marie aux vœux de tous prête toujours l'oreille,
 Le juste est son enfant, il peut tout sur son Cœur ;
 Mais auprès du pécheur jour et nuit elle veille :
 Il est son fils aussi, l'enfant de sa douleur !
 Souvenez-vous etc.

Et moi, de mes péchés traînant la longue chaîne,
 Vierge saine, à vos pieds j'implore mon pardon :
 Me voici tout tremblant, et je n'ose qu'à peine
 Lever les yeux vers vous, prononcer votre nom.
 Souvenez-vous etc.

Mais quoi ? je sens mon cœur s'ouvrir à l'espérance ;
 Il retrouve la paix, il palpite d'amour ;
 Je n'ai pas vainement imploré sa clémence,
 La mère de Jésus est ma mère en ce jour.
 Souvenez-vous etc.

Mes vœux sont exaucés puisque j'aime ma mère,
 Et que d'un feu si doux je me sens enflammé ;
 Je dirai donc aussi que, malgré ma misère,
 Son Cœur m'a répondu quand je l'ai réclamé.
 Souvenez-vous etc.

Je n'ai plus qu'un désir à former sur la terre,
 O ma mère, mettez le comble à vos bienfaits !
 Que j'expire à vos pieds et dans ce sanctuaire,
 Si je ne dois au ciel vous aimer à jamais !
 Souvenez-vous etc.

Le PÈRE LEFEBVRE de la C. de J.

INSTRUCTION PASTORALE DE MGR. L'ARCHEV. DE PARIS
 SUR LES RAPPORTS DE LA CHARITÉ AVEC LA FOI.

Troisième partie.

La charité chrétienne avait déjà reçu de cruelles atteintes, lorsque, dans plusieurs contrées de l'Europe, l'hérésie vint lui ravir une grande partie de biens destinés à soulager l'indigence. Elle brisa tout à la fois les liens de l'unité catholique et ceux de la charité. Les mêmes passions, les mêmes haines qui firent abandonner des frères dans la foi, firent également délaisser les pauvres que Jésus-Christ nous ordonne d'aimer comme des frères.

Mais l'impiété devait porter à la charité des coups plus terribles, en renouvelant de vieilles erreurs, capables de détruire tout sentiment de compassion, si elles parvenaient à leur entier développement.

Le dieu des sophistes modernes, comme celui des anciens, n'est point le Père tendre de l'Évangile, mais un dieu indifférent à nos destinées ; il n'a donné la vie que sous l'empire d'une inflexible nécessité, à peu près comme un astre répand sa lumière et sa chaleur. Il a donné son amour, il n'a nul droit à la reconnaissance. Pourquoi l'adorer ? Notre âme, échappée comme un rayon de la substance incréée, n'est pas inférieure au principe dont elle émane : ainsi point d'adoration. Ce dieu n'a pu imposer des préceptes pour régler les penchans de l'homme ; que pourrait-il y avoir de déréglé dans le cœur, qui n'est qu'une émanation divine ? Ainsi point de loi morale autre que celle de nos inclinations naturelles. D'autres disent : Si Dieu a fait l'homme, ce dont on n'est pas bien assuré, il l'a ensuite abandonné à lui-même. Tous conclurent qu'il n'y a nul pouvoir au ciel pour sanctionner les pouvoirs qui sont sur la terre. Ils ont été confiés à des égaux par d'autres égaux, qui peuvent les donner ou les retirer à leur gré.

Jésus-Christ, les apôtres, tous les docteurs de son Église, après avoir dit à leurs disciples : Vous êtes frères, ajoutaient aussitôt : Soumettez-vous à ceux qui gouvernent, non par la terreur des peines, mais pour obéir au Père céleste, dont la puissance publique est l'image auguste. En disant aux hommes : Vous êtes égaux, les sophistes ont été, ou peu éclairés, ou peu sincères ; puisqu'il y aura toujours dans le monde inégalité de forces, d'intelligences, inégalité non moins grande dans les circonstances qui développent les talents et les caractères. Ils ont compromis en même temps le bonheur des peuples, en les invitant à sacrifier à une chimère les biens inestimables de la concorde. Ils ont méprisé l'autorité de tous les siècles, proclamant d'une voix unanime un Maître suprême qui a le droit de dire : *Par moi régneront les princes, et les législateurs trouvent dans mon éternelle justice, le modèle de leur justice, la règle de leurs lois.*

Ils ont surtout tari la miséricorde dans les âmes. S'il n'a pas dans le ciel un père bon et miséricordieux, l'homme, abandonné à lui-même et à ses penchans, ne se résoudra jamais à embrasser avec amour les plaies, les hailons de la misère, à aimer les malheureux malgré leurs vices, leur ingratitude même. Voilà ce qui fait le vrai chrétien, et ce qui est impossible à celui qui ne l'est plus ; celui-ci cherche sa fin dernière dans les jouissances de la terre, c'est à dire dans les plaisirs sensuels. Ces plaisirs, la richesse les donne : la richesse sera donc l'objet de toutes ses convoitises, le but suprême de tous ses efforts. Il faut, dira-t-il, abandonner avec indifférence un Dieu indifférent lui-même à nos destinées : inutile de penser à rendre les hommes meilleurs ; la richesse mérite seule un culte et des adorateurs. Ecoute, ô homme, s'écrie, non pas une passion en délire, mais une science impie et sans miséricorde, écoute : Il n'y a qu'un seul Dieu, qu'un seul Seigneur : tu aimeras l'or, le Seigneur ton Dieu, de toute ton âme, de toutes tes forces. Elle le dit froidement, après de longs calculs et des raisonnemens infinis. Elle le dit, N. T. C. F., mais, comme l'iniquité, elle se ment à elle-même. La richesse est bornée ; les passions, la cupidité surtout, sont infinies dans leurs désirs. C'est à des hommes avides, et sans foi en un Dieu de charité, que nous devons tant de spéculations téméraires, tant de renversements de fortune si imprévus et si désastreux, puisqu'ils augmentent d'une manière effrayante le nombre des indigens, dont les jouissances passées rendent les besoins plus grands et la misère plus affreuse. En favorisant dans la classe la plus laborieuse le mépris de toute règle de morale, de tout principe religieux, ils ont multiplié les pères sans affection et sans prévoyance, les enfans dépourvus de tout sentiment de piété filiale.

Tous ces maux nous sont venus, ô mon Dieu, parce que votre nom, votre culte, votre loi d'amour ont été livrés à un oubli coupable. Au lieu de partir du principe qu'il y a un Père des hommes, parce qu'il y a un Créateur, un Rédempteur ; qu'il y a un Père dont la nature est la bonté, la charité le culte par excellence, les docteurs de cette science funeste ont essayé de faire de l'immense majorité des hommes un vil instrument destiné à accumuler la richesse dans un petit nombre de mains privilégiées. Afin d'y parvenir, les uns ont voulu réduire le salaire au plus strict nécessaire ; d'autres ont préféré qu'il fût abondant, mais à la condition de persuader aux pauvres ouvriers l'imprévoyance sur leur avenir. Ils ont donné le conseil impitoyable de les exciter à dévorer promptement le fruit de leurs sueurs, en favorisant les goûts, des besoins factices. Le salaire, sorti du trésor du riche, y retourne ainsi plus promptement, pour en accroître indéfiniment la valeur. Inutile de remarquer que ces goûts factices deviennent des goûts horriblement dépravés, par suite de l'absence de toute notion morale et de tout enseignement religieux. De là, vous le savez, ces pères sans affection, ces pères contre nature qui, après avoir calculé combien il faut de travail dans une semaine, pour se procurer un jour d'ivresse et de débauche, demeurent insensibles sur le sort de leurs enfans, qu'ils abandonnent à la charité publique ; sur leur Dieu, qu'on leur a appris à blasphémer ; sur leur âme, dont ils ignorent l'origine, la sublime destinée et peut-être l'existence ; sur leur corps, enfin, qu'ils léguent aux hôpitaux, miné par de précoces infirmités.

Voici un autre raisonnement où la cupidité n'assèche pas moins de mépris pour les pauvres. Si nous avons besoin d'eux, a-t-elle dit, pour produire la richesse aujourd'hui, dans peu nous aurons besoin de leurs enfans pour la produire encore. Il faut donc hausser le salaire, jusqu'à ce que cette classe soit de nouveau en état de s'élever en nombre suffisant à la quantité du travail demandé. L'entendez-vous ? Il faut nourrir l'ouvrier et ses enfans pour avoir assez d'instrumens de fabrication, et non parce qu'ils sont des êtres intelli-

gents, ayant le front tourné vers le ciel, une âme immortelle, un Père qui est le Père commun de la race humaine.

Cependant, en dépit de ces orgueilleuses et cruelles théories, les pauvres se multipliaient plus qu'ils ne l'avaient fait depuis l'origine du monde, et leurs maux se multipliaient avec eux, et ils devenaient tous les jours plus menaçans. Pendant qu'on enivrait avec des promesses mensongères d'égalité, d'indépendance, de bien-être, les malheureux ouvriers, une classe nombreuse parmi eux retombait forcément dans l'esclavage. Réduite à l'aliment du jour, elle ne peut plus désormais s'affranchir du paupérisme, nouveau nom de cette nouvelle servitude. Mais en frappant le pauvre, ce fléau est devenu menaçant pour le riche. Son premier danger a été de désunir les hommes, de troubler la société, ou il a profondément altéré le principe de la charité chrétienne. Dans les contrées où le flot de la population s'est élevé avec rapidité, les ouvriers ayant dépassé les besoins du commerce, ont cessé d'être un objet de spéculation, pour devenir un objet de terreur; c'est à ce dernier titre qu'ils ont été secourus. La taxe a été payée aux pauvres comme à un ennemi. Ce n'est plus un frère; le riche a donné sans affection, le pauvre a reçu sans reconnaissance. Alors s'est trouvé brisé un des plus puissans liens des sociétés chrétiennes. Ce tribut, que la charité a rendu heureusement inutile dans notre France catholique, a produit une tyrannie d'un nouveau genre. A la vue de la multiplication effrayante des pauvres, nos sophistes ont dit comme les Egyptiens en présence d'un peuple qui devenait trop nombreux: Opprimons-les avec sagesse; *sapienter opprimamus eos*. Elle a conseillé aux gouvernemens de punir les riches plus compatissans que la loi; et il a été défendu, sous des peines sévères, aux malheureux d'exiter des émotions; à l'homme qui ne l'est pas, d'y succomber.

Il est des contrées où la loi, dans sa cruelle prévoyance, a voulu s'assurer si la faim était assez pressante pour contraindre l'indigent au sacrifice de sa liberté; elle a fait précéder son aumône par la prison. Telles sont les inventions funestes d'une science anti-chrétienne. Elle avait encouragé un développement indéfini de la population: épouvantée aujourd'hui de son nouvel accroissement, elle s'est mise à calculer ce qu'il fallait de misère et d'oppressions pour la contenir. Toutes les autres digues étant trop faibles, la science a imaginé une contrainte morale, aussi favorable au vice que la continence chrétienne est favorable à la vertu. Ne vous laissez pas, N. T. C. F. d'entendre les déplorables erreurs que Dieu a permises pour vous rendre votre foi plus chère, plus vénérable. Saint Paul avait dit à un petit nombre d'élus: *En ce qui touche les vierges, je vous donne seulement un conseil*. Les âmes célestes, assez courageuses pour le suivre, avaient été bénies par Jésus-Christ; mais le Sauveur avait eu soin d'ajouter: *Loïn que tous puissent s'élever à cette perfection, tous ne sont pas même capables de la comprendre*. L'Eglise n'avait autorisé à l'embrasser qu'après de longues et sévères épreuves. Une science toute matérielle est venue dire aux hommes que cette chasteté volontaire était un crime contre la société, parce qu'elle ravissait trop de citoyens à l'Etat. En vain des vierges innombrables, anges d'amour et de bonté, avaient consolé les pauvres, formé l'enfance à la vie chrétienne, apaisé le Ciel par leurs prières, par leurs touchantes expiations, offert à tous de sublimes exemples; en vain des légions d'apôtres vierges avaient donné aux peuples catholiques des sentimens nouveaux de paix et de charité, et fait germer dans leur sein des vertus inconnues, une philosophie impure est venue proclamer qu'il fallait rompre pour des liens moins parfaits les liens sacrés, source de tant de bienfaits; et aujourd'hui elle dit à des êtres qu'elle a affranchis de toutes les lois morales, enivrés de sensations grossières, entassés dans un même lieu sans distinction de sexe: Tu ne formeras point une famille. Elle le dit à ceux-là précisément dont elle a rendu les passions plus précoces, et auxquels une union légitime serait plus nécessaire pour résister à des séductions capables de pervertir les anges.

Nous osons à peine vous signaler une maxime plus perverse encore. D'autres sophistes ont compris l'impossibilité d'une semblable contrainte: mais, en y renonçant, ils ont osé conseiller à des époux chrétiens de tromper le vœu de la nature, et de rejeter vers le néant des êtres que l'lieu appelait à l'existence.

Que pensez-vous, N. T. C. F., de ces impurs systèmes et de leurs contradictions? N'y voyons nous pas encore une fois cette confusion dont le Seigneur menace tous les fabricateurs de mensonges? *Abierunt in confusione omnes fabricatores errorum*.

O Dieu sauveur, qui avez sanctifié l'union des époux, en lui rendant son indissolubilité, son unité, sa pureté primitives, je vous bénis encore d'avoir consacré les vœux des vierges, comblé de grâces une vie qui ne s'élève au dessus de la terre que pour y faire descendre les bénédictions du ciel. Je vous bénis d'avoir traité jusque dans les ouvrages d'une philosophie impie la justification de votre saint Evangile. Depuis qu'elle a proféré ses infâmes doctrines, vous n'êtes que trop vengé de ses blasphèmes contre vos angéliques conseils.

Dieu se venge de ces esprits superbes en les livrant à leur sens réprouvé. Il se venge tôt ou tard de leurs disciples, que dévore la fièvre de l'or et des jouissances sensuelles. Il se venge enfin des Etats que cette passion parvient à dominer, à corrompre. Arrive un jour où, pour conquérir la fortune, la cupidité ne se borne pas à spéculer sur les travaux de l'industrie; elle veut y parvenir sans autre travail que d'irriter et de soulever toutes les passions. Les chrétiens sont trop peu irritables; il leur faut des hommes qui, à leur exemple, n'aient plus de foi dans un monde meilleur. L'industrie per-

vertie par l'irrégion leur en donnera qui seront en outre pleins de colère contre une société où ils meurent plutôt qu'ils ne vivent, avec le désespoir de trouver à peine un pain trempé de larmes, au lieu des jouissances si souvenent et vainement promises.

Il leur faut des hommes qui ne redoutent pas de compromettre leurs amis, leurs bienfaiteurs, leurs parens. En souffrant de cruelles privations, en abandonnant la foi, en se livrant au désordre, ils se sont affranchis du respect des lois, de tout sentiment de reconnaissance, de l'amour de leur famille. Que faut-il de plus? et comment, au sein d'une atmosphère aussi orageuse, ne pas redouter les tempêtes?

O juges, ô maîtres de la terre, comprenez enfin le véritable principe de la vie des sociétés chrétiennes, les causes de leur décadence ou de leur prospérité!

Vous n'aviez fait des guerres et des traités, établi des relations de peuple à peuple, que pour obéir aux théories qui ont refroidi la charité, favorisé le culte de l'or, le mépris de la frugalité, le dégoût des plaisirs simples et purs: Vous n'armerez désormais, ou vous ne pacifierez les peuples que pour vous défendre contre les dangers dont vous préservaient ces vertus. Vous armez! mais retrouverez-vous l'amour de la patrie, les dévouemens intrépides, les courages désintéressés? *Cherchez avant tout le royaume de Dieu et sa justice, et ces sentimens qui font les nations invincibles vous seront donnés par surcroît*. L'Evangile n'a rendu si fortes les sociétés soumises à ses lois, que parce qu'il remonte jusqu'à Dieu, pour inspirer à ceux qui obéissent un respect filial, à ceux qui commandent une justice paternelle; pour donner à tous des pensées de miséricorde, de bienveillance, de charité.

(Suite et fin au prochain numéro.)

MORT DE SIR CHARLES BAGOT.

Nous avons la douleur d'annoncer la mort de Son Excellence SIR CHARLES BAGOT, qui succomba à sa longue et douloureuse maladie le 19 à 3 heures du matin. Depuis plusieurs jours on s'attendait d'heure en heure à cette alléante nouvelle; mais quoique l'espoir d'une complète guérison fût depuis longtems perdu on se flattait cependant que la providence prolongerait cette précieuse existence assez pour qu'il pût revoir sa patrie, pour qu'il pût mettre le sceau à son administration loyale et généreuse en l'appuyant de son autorité et de sa parole dans la métropole. Dans ce cas nous ne l'aurions pas perdu tout-à-fait; et la réception qui l'aurait accueilli en Angleterre et sans doute aussi les récompenses qui lui auraient été décernées et qu'il a si bien méritées, auraient été un témoignage éclatant de sa justice, de sa sagesse, et une réparation non moins précieuse des calomnies dont on a accablé le parti libéral de ce pays. Mais tout regret est devenu inutile: un tombeau est désormais entre cette noble existence et nous; il ne nous reste que ses actes pour honorer sa mémoire et nous protéger, un souvenir que le pays qu'il a tant aimé vénérera et bénira longtems. Cette reconnaissance et ces bénédictions ne seront pas inutiles: elles prouveront que les Canadiens comprennent la loyauté et la justice; les sentimens nationaux seront une leçon pour les gouvernans à venir, ils leur diront: Voulez vous l'amour et l'appui du pays? Soyez justes et généreux envers lui: on ne vous demande pas de faveurs, mais simplement de la justice.

Nous n'avons aucuns détails sur la mort de notre excellent gouverneur. Si les journaux de Kingston nous en apportent, nous les publierons dans notre prochain numéro.

BULLETIN.

Consécration à la Sainte-Vierge des jeunes filles des écoles de Montréal.—Départ du R. P. Telmon.—Les prédicateurs en campagne.—Lettres apologétiques de la Compagnie de Jésus.

Samedi dernier, à 8 heures, Mgr. de Montréal fit à sa cathédrale la consécration à la Ste. Vierge de toutes les jeunes filles des écoles de la ville. Dès 7½ heures on les vit défilér en ordre de procession par toutes les rues aboutissant à la cathédrale, venant des différentes parties de la ville et des faubourgs, au nombre d'environ 1,200. Rien n'était gracieux et touchant comme ce grand nombre de jeunes filles qui reçoivent dans une seule localité une éducation morale et religieuse, par les soins de pieuses et habiles institutrices. Les dames religieuses de la Congrégation donnent à elles seules l'instruction à plus de onze cents jeunes filles, tant dans leur pensionnat que dans les écoles des faubourgs. Un autel splendide avait été dressé à l'entrée du chœur de la cathédrale pour cette sainte cérémonie. Un précieux reliquaire, renfermant une portion considérable d'un vêtement de la Ste. Vierge, y était exposé au dessous d'une statue de l'Immaculée Conception. Mgr., revêtu de ses ornemens pontificaux, fit de l'autel une courte exhortation aux enfans sur la cérémonie du moment; il dit la messe à laquelle com-

munèrent plusieurs jeunes filles ; puis il consacra à la reine des vierges cette intéressante portion de son troupeau, ces jeunes vierges destinées à devenir un jour des mères de familles édifiantes et chrétiennes. Après la messe ces enfans retournèrent dans le même ordre qu'elles étaient venues, conduites et présidées par leurs bonnes maîtresses. Ce pieux cortège parcourant les rues de la ville par cette matinée du beau mois de Marie avait attiré une grande foule à l'église et sur son passage : le gracieux et élégant costume des nombreuses pensionnaires de la Congrégation, aussi bien que leur extérieur modeste et recueilli attirait surtout l'attention. La cérémonie se termina vers 9 heures et demie.

Le R. P. Telmon, parti de Montréal le 16, doit s'embarquer à New-York jeudi prochain pour la France. Il va assister au chapitre général de la Congrégation des Oblats qui doit prochainement se tenir à Marseille. Ce chapitre, d'après les règles, doit être convoqué à des époques périodiques assez éloignées. Il est à la fois utile et honorable pour la maison du Canada de pouvoir envoyer son délégué en ce moment : on comprend aisément de quel avantage sera pour cette mission la présence d'un de ses membres influens dans le chapitre général, où les intérêts des différentes missions seront discutés. Le R. P. voyage aux frais de la Congrégation.

Nous espérons que les excursions des prédicants dans nos campagnes paisibles, chez cette population si morale et si religieuse, auront enfin un terme. La réception qui leur est faite à peu près partout les dégoûtera sans doute de ce métier, peu honorable en soi et dont les conséquences le sont moins encore. Ces gens qui prêchent si constamment la liberté de conscience et d'examen, l'inviolabilité du sentiment privé en matière de foi, le respect pour l'inspiration religieuse, devraient bien enfin profiter de leurs leçons respecter un peu les convictions des autres ; et ne pas user leur pauvre et inutile vie à vouloir arracher du fond des cœurs les croyances catholiques, les convictions profondes, bien autrement profondes, et raisonnées, et durables que ces prétendues inspirations de nous ne savons quel esprit qui souffle blanc et noir, tantôt une chose à celui-ci, tantôt une chose contraire à celui-là, aujourd'hui le pour, demain le contre, suivant qu'on est disposé et qu'on a bien ou mal dormi. Et qu'ici les partisans du libre examen et du miracle perpétuel, à l'ordre d'un chacun, de l'inspiration de l'esprit ne disent pas que nous les calomnions. Nous sommes dans la question bien tranchée du principe protestant, et nous ne faisons qu'en déduire rigoureusement les conséquences. Nous ne voulons pas un autre champ de bataille que celui qu'ils ont choisi ; et tant qu'il y aura au monde des protestans nous ne sortirons pas de là, nous ne cesserons de leur présenter, pour les combattre et les réduire à un silence logique et nécessaire, ce principe fondamental de leur réforme : Il faut lire la bible, rien que la bible ; il faut l'interpréter suivant son inspiration individuelle ; il faut examiner soi-même et ne recevoir l'explication et le sentiment de personne. Tout est là ; toutes les mille sectes protestantes sont là ; toutes les erreurs, toutes les aberrations, toutes les folies qui ont été débitées depuis Luther sont là : liberté d'examen et d'interprétation. Il y a plus : comme rien ici ne doit être ni raisonné, ni imposé par une autorité quelconque, mais inspiré, mais révélé, il suit évidemment qu'il y a dans chaque secte autant d'inspirations que de caractères, que de têtes, et ce doit être un phénomène que dix personnes seulement soient inspirées de la même manière sur les mêmes objets. Il y a plus encore : c'est que s'il existe réellement une seule église protestante dont les fidèles professent avec conviction une même croyance, c'est que par le fait ils ont abandonné le principe de l'interprétation individuelle, c'est qu'ils ont écouté et reçu une explication, une interprétation étrangère, celle de l'éducation, celle d'un ministre, celle d'un commentaire de la bible etc. ; c'est qu'ils ont cessé d'être partisans du principe protestant pour suivre dans la pratique le principe catholique. Un ministre qui prêche, un homme qui enseigne, un livre qui explique, c'est une autorité ; donc c'est une contradiction, c'est une protestation contre le principe fondamental du libre examen, de l'inspiration obligée, sacramentelle ; c'est une abjuration du protestantisme. Pour être conséquent un protestant doit lire et écouter sa bible, rien que sa bible. Nous défions tous les prédicants du monde de sortir de là sans devenir catholiques en principe, sans être obligés d'avouer qu'ils sont des personnages inutiles, voire des sacrilèges et des profanateurs, qui se mettent à la place de l'esprit qui s'est chargé de tout faire tout seul. Mais il faut prêcher, diront-ils ; c'est dans la bible. Tant pis pour vous si vous voyez cela

dans la bible : il n'y a que vous qui devez être embarrassés de ce mot là. Car s'il faut prêcher, cela ne veut pas dire qu'il faut lire la bible ; s'il faut prêcher quelque chose, c'est sans doute pour amener les auditeurs à des convictions, à des sentimens qu'ils n'ont pas ; s'il faut prêcher c'est sans doute une doctrine que n'a pas inspirée suffisamment la lecture de la bible ; s'il faut prêcher, où est l'inspiration et la libre interprétation de chacun ? Tant pire donc si vous croyez que la bible contienne l'ordre de prêcher : cette parole est la condamnation du libre examen, et vous devez la retrancher encore, la mettre au rang de tant d'autres vérités que vous ne voulez, que vous n'osez ni admettre dans vos bibles, ni prêcher dans vos sermons. Bon gré ou malgré vous, votre protestantisme doit être une religion muette, votre église une assemblée de solitaires et de contemplatifs qui attendent comme des derviches l'inspiration d'en haut, et qui peuvent penser, croire et faire tout ce qu'il auront jugé vrai et bon, sans que vous ayez le plus petit avis à leur donner ou le plus petit reproche à leur faire. Nous savons que vous n'aimez pas à être ainsi pressés, torturés dans cet impitoyable principe : nous savons aussi qu'on croit devoir tous les jours vous suivre hors de là sur des questions qui vous donnent plus de liberté de mouvement et où vos allures peuvent en imposer aux simples. Nous sommes loin de condamner ces discussions qui vous écrasent depuis deux siècles, quoique vous en disiez. Mais nous n'en voulons pas, parceque nous les croyons inutiles ; nous ne voulons pas discuter vos paroles parce qu'elles sont une contradiction : pensez ce que vous voudrez, mais ne l'imposez pas, ne le prêchez à personne ; vous attaquez votre église par là, vous faites un gros péché protestant. Il n'y a que nous qui ne soyons embarrassés d'aucune parole, d'aucune vérité de la bible : l'église nous les interprète, nous les explique, depuis tantôt deux mille ans, et jamais nous ne nous sommes trouvés mal à l'aise dans nos principes, jamais ils ne nous ont offert une seule contradiction ; et jamais non plus nous n'avons varié dans nos croyances et nos enseignemens. Avez vous été deux jours dans une aussi grande tranquillité ? avez vous été deux jours semblables à vous mêmes ? Votre histoire nous apprend que non, et vous mettez une persistance étrange à nous en convaincre de plus en plus.

Ainsi que penser de ces pauvres esprits qui s'en vont parcourant les campagnes, avec un sérieux digne d'une meilleure cause, prêchant n'importe à qui et n'importe quoi, tout en disant qu'il ne faut croire qu'à la bible ? Que penser d'un docteur médecin métamorphosé en docteur ministre, par la grâce des révolutions dans sa politique et dans sa pharmacie, qui débitait à St. Huges, il y a quelque tems, des sermons comme autrefois il débitait des remèdes ? Il a reçu aussi celui-là l'inspiration subite de l'esprit, car de connaissances théologiques il n'en peut avoir et du reste n'en a pas besoin. Il s'était fait précéder d'une jeune fille, inspirée elle aussi sans doute, et qui faisait la révérende aussi pertinemment que si elle l'eût toujours été. L'un et l'autre avaient été catholiques, de nom au moins, et ils avaient trouvé dans la bible (ce que c'est d'avoir de l'esprit !) que les catholiques étaient de misérables idolâtres, nullement chrétiens, et dans la voie de la damnation. Or, comme bien vous pensez, un homme aussi zélé pour le salut de son âme que notre docteur, un homme qui n'avait eu toute sa vie qu'une pensée, qu'un désir, un homme dont tous les sentimens, toutes les affections, toutes les paroles, toutes les démarches avaient pour but le ciel et la sainteté qui y mène, qui tremblait, à la pensée seule de s'égarer et de ne pas être assez agréable à Dieu, comme chacun sait et comme nous le savons nous en particulier pour avoir entendu ses édifiantes conversations du tems passé ; ce homme tout en Dieu qui disait l'Angelus et entonnait les litanies de la Ste. Vierge en pleine place publique, il n'y a que cinq ans, ce saint homme s'est trouvé justement inspiré en sens contraire quand ses représentations politico-religieuses ne rapportaient plus rien. Et, par une autre coïncidence admirable, il est inspiré comme cette révérende dont nous parlions plus haut, et comme un individu, son digne acolyte, qui voudrait bien savoir lire couramment, mais qui n'est pas moins un apôtre. Que pensez vous de cette trinité là ? Ils pensaient produire eux une profonde sensation dans leur excursion apostolique ; mais ils avaient compté sans le digne pasteur du lieu, qui n'eut besoin que de présenter à ses paroissiens le côté ridicule des personnages et de leurs prétentions pour les faire partir au plus vite.

Vraiment ces pauvres prédicants jouent de malheur. On nous citait récemment un autre trait de ce genre. Un Suisse, (car ce pays a le singulier monopole de fournir depuis quelques années des cargaisons d'apôtres-biblis-

es) un Suisse donc vint se plaindre à M. le curé de qu'on insultait dans sa paroisse.—Mais qu'y faites vous dans ma paroisse?—Je vendis des livres le plus honnêtement du monde.—Vous avez donc un magasin de librairie? Je suis aise de l'apprendre. Restez à votre comptoir: je vous promets de donner avis à mes paroissiens de la chose, je leur ferai connaître vos livres: vous n'aurez pas la peine de les colporter; ceux qui en voudront iront chez vous.—Chose singulière! Quand je passe dans la paroisse sans livres, tout le monde me salue poliment: si l'on aperçoit mes livres on m'insulte et on me chasse des maisons.—Affaire d'habitude, mon cher ami: les Canadiens étaient tranquilles et heureux avant votre arrivée; leurs curés les visaient tout seuls sur leur religion et sur leur livres. Il est venu une volée de Suisses et autres s'abattre sur nos contrées paisibles: ils veulent absolument qu'on prenne leurs livres dont on ne soucie guères; ils veulent prêcher lors même qu'on ne veut pas les entendre: depuis ce moment la discordé, les troubles n'ont cessé de régner. A qui le tort, s'il vous plaît.—Mais l'esprit me pousse, je suis obligé de prêcher.—Si c'est une maladie, faites vous guérir; si elle est incurable, retournez chez vous; si vous voulez absolument rester ici, ne vous en prenez qu'à vous des conséquences que vous provoquez.—Mais que voulez vous que je devienne? Partout où nous allons on nous fait des réceptions semblables: jusqu'aux femmes et aux enfans qui se moquent de nous. Le pauvre Suisse avait bien raison. Il s'était imprudemment aventuré dans une certaine rue du village pour y débiter des livres et des sermons. Or les femmes qui habitent cette rue prétendent, nous ne savons à quel titre, quelle est leur propriété; en sorte que ceux qui s'y égarent sont soumis à la politesse quelque peu arbitraire de ces dames. Notre Suisse y apparut sous mauvaise enseigne; car ses prédications et ses pamphlets protestans n'ont pas cours dans ce quartier animé d'un grand zèle pour la religion catholique. La première personne évangélisée appela sa voisine pour lui faire partager la faveur grande; celle-ci en fit autant d'une autre voisine, de sorte qu'en un instant le révérend se vit en présence d'un auditoire des plus imposans. Comme il se préparait à lui réciter son sermon le plus triomphant, elles l'entourèrent, et se prenant par la main elles l'enfermèrent dans un cercle improvisé subitement en l'invitant à danser une ronde canadienne. Le pauvre homme qui n'était pas venu là pour danser, s'excusa de son mieux, offrant de remettre la partie à un autre jour.—Non, non, point tant de façons, mon petit Suisse: vous danserez, nous le voulons; vous êtes chez nous, à nous le choix des divertissemens. Force lui fut de s'exécuter, ce qui produisit beaucoup plus d'effet que ses meilleurs sermons.

Et voilà le résultat de ces imprudentes propagandes: quand elles ne sèment pas le trouble parmi les populations paisibles, elles s'y font couvrir de ridicule. A qui la faute? Nous racontons des faits ici, sans approbation ni blâme quelconque; nous disons: voilà les fruits des missions suisses. Et c'est pourtant de cette paroisse qu'on disait que le protestantisme y avait son foyer et qu'il avait gagné à ses doctrines des côtes entières; tandis qu'il est avéré que les prédicans n'ont eu là aucun succès, malgré les dépenses énormes qu'entraîne leur propagande.

Nous sommes assurés que les protestans sérieux et de bonne foi n'approuveront jamais ces prédicans fanatiques, qui semant par voies et par chemins les rêveries de leur imagination, ne recueillent que le ridicule. Avant l'arrivée de ces perturbateurs il y avait des protestans dans ce pays: a-t-on jamais vu le trouble et la discordé soulevés par leur présence? Non. Quel est donc l'esprit dont parlent ceux-là qui les pousse à tenter de bouleverser les esprits et à arracher les croyances de ceux qui ne les demandent ni ne les désirent?

Nous accusons réception d'un petit pamphlet en langue anglaise, contenant six lettres écrites par un jeune Irlandais, pour justifier la compagnie de Jésus des calomnies dont la poursuivent les ennemis de l'Eglise. L'auteur de ces lettres a fait preuve d'une grande érudition et d'un talent de discussion remarquable. Il est consolant de voir ainsi un jeune catholique consacrer les facultés de son âme à la défense du bien et à la propagation des bonnes doctrines. Si tant de jeunes gens qui perdent leurs loisirs dans des lectures futiles et dangereuses, faisaient un peu plus d'études sérieuses et profitables à eux et à la société, ils pourraient aussi un jour servir l'Eglise et leur pays. Dans ce moment où les ennemis de l'une sont si souvent les ennemis de l'autre. Or les romans n'apprendront jamais cette science là.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

CANADA

—M. le curé de Québec a signalé hier en chaire un étranger qui colporte de maison en maison des livres infâmes et dont les titres même de quelques-uns sont d'une obscénité révoltante. Ce sont probablement de ceux contre les auteurs et les débitants desquels les tribunaux de Paris sévissent depuis quelque temps avec une juste sévérité, et dont ils ont ordonné la suppression. Nous espérons que notre police y aura l'œil, et nous recommandons aux personnes en autorité dans les campagnes de veiller à ce que ces colporteurs d'immondices ne les y introduisent pas.

Nous appelons aussi l'attention de la police sur ces mendians qui, pour exciter la compassion publique, étalent dans les rues des difformités ou des plaies dégoûtantes. Ces gens devraient être renfermés et obligés de travailler s'ils en sont capables; sinon, soutenus à frais publics. Il y en a qui font un mauvais usage des aumônes qu'ils perçoivent et qui ont refusé d'entrer à l'hôpital comme infirmes.

FRANCE.

—Dimanche, 19 mars, a eu lieu à Saint-Sulpice une de ces réunions d'ouvriers dont nous avons déjà entretenu nos lecteurs. La chapelle souterraine était remplie de ces hommes, avides d'instruction et de moralisation religieuse. Après un discours plein des considérations les plus élevées, des aperçus les plus ingénieux sur cette vérité, trop peu sentie, trop peu pratiquée de nos jours: "Que le mauvais travail est non seulement une mauvaise action, mais qu'il est encore une mauvaise affaire," discours merveilleusement compris et goûté par les auditeurs, M. l'abbé Batain a pris la parole. On comprendra l'impossibilité où nous sommes d'analyser dignement cette parole grave et chaleureuse à la fois.

"Nous célébrons aujourd'hui la fête de saint Joseph, a-t-il dit. Saint Joseph fut un ouvrier, il est le patron, le protecteur des ouvriers; il serait le premier de tous, si près de lui ne se trouvait un ouvrier plus grand encore. Dans cet atelier de saint Joseph, qui voyons-nous?... Ici nous avons besoin de nous fortifier de tous les enseignemens de notre foi!... qui, au milieu de ces instrumens de travail, de ces instrumens dont vous vous servez chaque jour, messieurs! qui, pendant trente années, obéissant à saint Joseph, soumis à saint Joseph; maniant tour à tour la scie, le marteau, le ciseau; façonnant le bois, la matière à l'exemple de l'architecte éternel dont il est le fils? Oui, la foi me l'apprend, c'est le Christ, le Verbe de Dieu, le Dieu fait homme, Jésus de Nazareth, mon divin maître, venant m'enseigner pendant trente années ce qu'est le travail! Le travail, mais ce n'est pas simplement le moyen d'utiliser la matière mise en rapport avec nos besoins: c'est la matière glorifiant Dieu par son appropriation aux nécessités de la vie de l'homme fait à l'image de Dieu et roi de la création. Par le travail l'ouvrier coopère donc à l'œuvre divine, il entre dans les desseins de la Providence; il n'accomplit pas seulement l'arrêt de la déchéance: L'homme mangera son pain à la sueur de son front; mais il travaille au rétablissement de l'ordre primitif, en résousujétissant les forces de la nature aux forces de l'intelligence qui doit les commander! Tout est travail, tout homme est ouvrier: autre est le travail des mains, autre est le travail de l'intelligence, et c'est ce que nous apprend encore admirablement le Sauveur, qui, après trente années de labours manuels, consacra les trois dernières années de sa vie, sa passion et sa mort, à l'enseignement des intelligences, à la réforme des cœurs! C'est là l'œuvre à laquelle le prêtre de Jésus-Christ s'est dévoué: le ministre du Christ est un ouvrier évangélique; sa fonction auguste, c'est de façonner les âmes... Le travail du savant est d'une utilité incontestable et glorieuse à la fois, car il prépare par la science les travaux que chacun de vous exécute, et en détermine les avantages. Honorez donc le travail, comprenez votre mission ici-bas, la vôtre, la nôtre, car chacun de nous a la sienne! Respectez les fonctions supérieures, mais comprenez en même temps la dignité des fonctions subalternes! Toutes sont grandes à la lumière de la foi; car toutes tendent à glorifier Dieu et à hâter la délivrance de ce monde qui gémit, ainsi que parle saint Paul, dans l'attente de sa rénovation."

Notre incomplète analyse rend peu sans doute cette courte et belle allocution. Mais ce qui nous a plus touché encore, c'est qu'elle portait fruit dans l'intelligence de ceux qui la recueillaient avec tant de bonheur, et qui la saluaient de tant d'applaudissemens.

B. DE M.

—On lit dans le *Nouvelliste des Flandres*, journal de Bruges, "Une lettre de Londres, adressée à un de nos amis, donne des détails curieux sur les efforts mis en œuvre par la propagande protestante d'Angleterre pour favoriser le prosélytisme. Ces efforts, dit la lettre, ont pour but de conjurer un orage inquiétant. Les fonds de la propagande protestante sont fournis par des contributions volontaires et des collectes faites parmi les protestans. Depuis quelque temps, à la vue des succès du catholicisme dans le royaume-uni, et du progrès rapide des puseyistes déjà si peu éloignés de rentrer dans le giron de l'Eglise, le zèle des généreux soutiens du protestantisme se ralentit sensiblement. Le découragement se manifeste, et on commence à demander à haute-voix aux dispensateurs des fonds, où sont enfin les fruits de tant et de si énormes sacrifices pécuniaires faits par la société. L'Angleterre et l'Ecosse en eussent nourri des milliers de leurs enfans morts ou exténués d'inanition. Dans ce pressant besoin de justifier la dépense de ses millions, la propagande a parcouru les terres, les mers pour fonder une nouvelle église, et venir dire à ses bienfaiteurs: Contemplez cette terre, c'est grâce à vos contributions qu'elle a secouru le joug de Rome la Babylone!"

Après maintes tentatives infructueuses, les agents de cette société sont abattus sur le quartier des marins à Boulogne-sur-Mer, comme une volée d'éperviers sur un champ de bataille. Pour arroser cette vigne nouvelle de manière à motiver un article de rapport aux zélés du protestantisme, ils ont eu recours parmi ces hommes rudes et simples à des distributions de livres et d'argent et à des prêches. Cette année il a été prélevé, d'après la même lettre une somme de 10,000 livres sterling sur les fonds de la propagande en faveur de la mission boulognaise. Malheureusement des catholiques ignorants, cette société fait de pauvres marins non pas des protestants mais des hommes indifférents ou hostiles à toute pratique religieuse, protestante ou autre. Ces particularités nous expliquent pourquoi les journaux catholiques de France recommandaient instamment aux hommes attachés à la religion, de contribuer à l'érection d'une église catholique au milieu du quartier des marins, à Boulogne sur mer. Leur intention est de donner aux marins une instruction qui leur manque, l'église n'étant pas assez à leur portée, et d'enlever par là aux agents de la propagande le prétexte même pour colorer leurs exactions pécuniaires.

L'étrangeté du projet d'une mission protestante en due forme, sur le sol français, en plein dix-neuvième siècle, nous parut un rêve du correspondant ou une fanfaronnade des frères errants; mais non, des renseignements que nous venons de prendre à Boulogne confirment le fait. Nous avons devant les yeux un appel à la charité publique, où il est demandé que les offrandes destinées à compléter la somme nécessaire pour construire l'église catholique susmentionnée, soient adressées à M. le baron Blaisel, trésorier général, rue d'Aumont, à Boulogne-sur-mer.

C'est une véritable insulte à la foi de la majorité du peuple français par une secte expirante de vétusté, et cette nation comprendra l'opportunité de faire quelques sacrifices pour préserver la foi même chez les 7,000 âmes qui forment la population maritime d'une de ses villes. Quoique nous n'osions trop compter sur les catholiques belges, qui s'épuisent par tant de bonnes œuvres chez eux, nous croyons cependant devoir les engager à contribuer aussi à celle de Boulogne, et si les familles anglaises catholiques surtout résidant parmi nous, voulaient aider à neutraliser la prodigalité des protestants de leur pays, nous offrons de recevoir leurs dons à notre bureau et de les transmettre au trésorier de Boulogne.

Le *Constitutionnel* a appris une nouvelle qui l'a fait frémir. Aussitôt il a sonné le tocsin. Qu'est-ce donc ? Voici le fait dans toute son énormité :

UNE PROCESSION, S'écrit-il, A DERNIÈREMENT PARCOURU LES RUES DE METZ.

Quand le *Constitutionnel* sera remis de sa surprise et de son indignation, nous lui apprendrons quelque chose qui l'étonnera bien davantage encore. C'est qu'en pleine Turquie, à Constantinople, par exemple, les processions, et les processions catholiques, sortent aussi dans les rues. Constantinople est pourtant une ville musulmane, et Metz est une ville chrétienne.

Les mahométans seraient-ils moins intolérants que les philosophes ? et les catholiques jouiraient-ils de plus de liberté sous le despotisme de la Porte que sous le régime représentatif en France ?

Cependant la Charte proclame la liberté des cultes. De plus, dans un pays où la majorité a le droit de faire la loi, la même Charte déclare que la religion catholique est la religion de la majorité des français.

Nous soumettons au *Constitutionnel* cette simple question : que signifie le mot : LIBERTÉ DES CULTES ?

Est-ce à dire qu'aucun des cultes existants ne pourra être exercé publiquement ? Dans ce système vous pourriez les détruire tous, par amour de l'égalité, de peur que les uns ne gênent les autres ! Mais alors rayez le mot LIBERTÉ et écrivez : ÉGALITÉ PAR LA MORT !

Est-ce à dire que le culte catholique, étant celui que professe la majorité des Français, il a droit à la faveur de l'injustice et au privilège de la persécution ? Dans ce système, vous tueriez la liberté de la majorité pour satisfaire les jalousies usurpatrices de minorités impuissantes. Alors seulement rayez encore le mot de LIBERTÉ DES CULTES et écrivez : OPPRESSION DU CULTE CATHOLIQUE PAR TOUS LES AUTRES CULTES.

Dites cela, et nous saurons ce que nous aurons à faire !

Mais si vous nous dites que nous sommes libres aussi bien que vous, vous protestants, philosophes, tures, phalanstériens, athées et éclectiques ! Ne nous privez donc pas dans le royaume très chrétien de libertés dont jouissent nos frères sous le sabre du Grand-Seigneur !

ALGÉRIE.

Le *Moniteur* algérien du 5 avril donne la nouvelle suivante :

Le centre de population récemment créé à Staouéli, consistera dans l'établissement religieux et agricole que vont fonder sur ce point les trappistes.

En exécution des instructions de M. le ministre de la guerre, il leur a été délivré un acte de concession qui porte en substance que la société des trappistes, représentée par le sieur Letoitte de Mayence, dit le père Gabriel, n'aura droit qu'à l'usufruit seulement des 1,020 hectares, objet de la concession ; qu'elle devra toujours avoir présents sur les lieux au moins 45 de ses membres ; que le terrain devra être mis en culture dans le délai de 5 années et par cinquième au moins chaque année, sous la réserve d'en jouir en bon père de famille ; que d'ici à un an elle aura à édifier les constructions nécessaires, pour lesquelles une subvention de 62,000 fr. lui est accordée sur les fonds coloniaux, et que si, par suite de la dissolution de la société, l'usufruit fesait retour à l'Etat, il sera procédé, à l'égard des constructions exist-

antes et des améliorations effectuées, d'après le mode déterminé par les articles 555 et 599 du Code civil. Enfin il a été stipulé que la société ne pourra hypothéquer, affermer, diviser, même à titre temporaire, la totalité ou partie des immeubles concédés, sans l'autorisation préalable de l'administration.

ANGLETERRE.

—On écrit à l'*Ami de la Religion* :

Paris, 11 février 1843.

Monsieur, — Permettez-moi d'emprunter l'organe de votre excellent journal, pour solliciter la charité des catholiques de France en faveur d'une mission naissante en Angleterre. Sa vaste étendue en ferait chez vous un diocèse considérable : car elle ne comprend pas moins de 130 à 140 paroisses (protestantes), formant une population d'environ 250,000 âmes. Or, depuis qu'elle a perdu la vraie foi jusqu'à nos jours, c'est-à-dire durant près de trois cents ans, cette malheureuse population, par un rigoureux jugement de Dieu est restée là sans moyen de sortir de ses ténèbres : aucun missionnaire ne s'est fixé dans son sein, aucune chapelle catholique ne s'y est élevée : et tel est encore son dénuement spirituel, qu'aujourd'hui même, qu'un rayon de la miséricorde divine a lui enfin sur elle, la seule chapelle catholique qui lui soit ouverte appartient aux protestants, a été bâtie par eux et doit leur retourner à la mort des personnes généreuses dont la conversion l'a livrée passagèrement au culte romain. Alors (et, malheureusement, ce terme ne peut être éloigné), notre religion fuira de nouveau cette terre désolée, si un autre sanctuaire ne lui a été préparé. A la vérité, ce nouvel asile est déjà commencé, avancé même ; mais, les ressources étant insuffisantes, le missionnaire et ses généreux bienfaiteurs le voient avec douleur inachevé. A côté de la chapelle, un modeste bâtiment doit servir à la fois de logement au prêtre, d'école pour les enfants et de maison de retraite pour les personnes qui viennent, de dix à quinze lieues, se faire instruire et préparer aux sacrements. Ce bâtiment n'est point terminé. Enfin, pour propager et enraciner davantage la foi catholique dans la vaste étendue de pays abandonnée à son zèle, le pieux missionnaire voudrait établir dans chacune des principales localités une espèce d'oratoire, où il pût se rendre, à certains jours, pour exposer nos croyances aux protestants, qui les repoussent faute de les connaître, et pour instruire et fortifier collectivement, par la parole et les sacrements, les fidèles dispersés et en petit nombre, qu'il ne peut jusque là visiter qu'individuellement, au prix de grandes fatigues et avec un succès relativement borné. Ainsi l'achèvement de sa chapelle et de son école, et l'établissement d'un certain nombre de lieux de réunion, dans les villes éloignées du centre de sa mission : tel est le double but que se propose mon ami, et pour lequel il s'est décidé à faire appel à la charité publique. Les résultats qu'il a déjà obtenus, avec la grâce de Dieu, soit par ses prédications dans la chapelle, soit par l'enseignement dans l'école, soit par ses conférences dans les villes, où il a pu louer des appartements à cet effet, garantissent le succès de ses nouveaux efforts. On n'en peut douter, quand on a eu la consolation de voir, comme Mgr. l'évêque de Nantes, comme M. l'abbé Carron et comme moi, avec quelle confiance les protestants envoient leurs enfants à l'école du prêtre, avec quel empressement ils accourent eux-mêmes aux instructions de la chapelle, enfin avec quel zèle ils se portent aux conférences, partout où le missionnaire peut en ouvrir. Malheureusement celles-ci n'ont pu, nulle part, se prolonger bien longtemps. Les ministres effrayés des succès de ce *supplôt de l'antéchrist* (comme l'a qualifié publiquement l'un de ces messieurs), sont toujours parvenus à lui faire retirer promptement les appartements qu'il avait loués : ce qui le met aujourd'hui dans la nécessité d'acheter ou de bâtir, pour continuer sa propagande. Après tout, l'anglicanisme a raison de s'étonner, et son impopularité, dans quelques parties de la mission, est vraiment effrayante. On en jugera par le fait suivant : A la saint Michel de 1839, 150 personnes environ se pressaient dans la petite chapelle où j'officiais à la place du missionnaire qui devait prêcher : les protestants formaient les deux tiers de l'assistance, et plusieurs étaient venus de fort loin pour le sermon. Or, le même jour, dans sa vaste église, le *parson* anglican comptait juste treize auditeurs. Qu'on nous permette de rappeler, en terminant, qu'il existe entre la France et l'Angleterre des liens spirituels qu'aucune rivalité politique ne saurait briser. C'est de la France, et sous ses auspices, qu'émergent les apôtres qui portent aux *Angles* la bonne nouvelle du salut. C'est à la fille d'un roi franc que ces peuples durent la conversion de leur premier roi chrétien, Ethelbert. Enfin ce furent des prêtres français, qui, en récompense de l'hospitalité généreuse donnée à leur exil, imprimèrent à l'Angleterre cet heureux mouvement qui la ramène aujourd'hui sur tous les points au catholicisme. La France religieuse voudra achever son ouvrage

“ J'ai l'honneur d'être, monsieur, etc,

“ L'abbé HOUET,

“ Aumônier de l'institution Laville, ex-professeur de philosophie au collège de Juilly.”

—Des conférences religieuses ont lieu, ce Carême, dans la plupart des chapelles catholiques de Londres et des grandes villes d'Angleterre. Partout les protestants y accourent avec empressement. Ils prennent également un vif intérêt aux abjurations qui ont lieu en public. Ainsi, le mercredi des cendres, on en a vu un grand nombre dans l'église de Sainte-Marie, à Derby, où vingt personnes adultes ont fait leur profession de foi catholique.

—Une association catholique, établie à Liverpool sous le nom de Sainte-Anne, se dispose à faire bâtir dans cette ville une église et un pénitencier.

— Tous les vicaires apostoliques de l'Angleterre ont signé une pétition pour demander que les prêtres catholiques aient un libre accès dans les prisons et les maisons de travail. Elle a été présentée à sir Robert Peel par une députation composée des comtes Arundel et Surrey, des lords Beaumont, Camoys, Peter, Stourton, et des honorables Charles Langdale et Edward Peter. Sir Robert Peel leur a promis d'appeler la sérieuse attention du gouvernement sur les observations présentées dans la pétition.

— En quinze années, il est mort trois évêques anglicans, qui ont laissé à leurs enfans 700,000 liv. st. (17,500,000 fr.)

— L'évêque Clogher, s'étant rendu en Irlande (dans cette Irlande où le paysan, écrasé par la dime, manque de pommes de terre) sans avoir peut-être un schelling, laissa à ses héritiers, après huit années de ministère pastoral, 400,000 liv. st.

— L'évêque de Tlayne, mort en 1820, laissa une fortune de 120,000 liv. st.; et un évêque de la principauté de Galles, dont le bénéfice était réputé l'un des plus pauvres de la Grande-Bretagne, trouva moyen d'en tirer une fortune de 100,000 liv. st.

— D'après des documens officiels, publiés en 1828, la valeur des biens immeubles délaissés par vingt-quatre évêques décédés dans les vingt dernières années, montait à l'énorme somme de 1,649,000 liv. st.

— Madame Milner, de Chester, a renoncé, le 28 mars, aux erreurs du protestantisme. Trois autres personnes de cette ville reçoivent en ce moment l'instruction religieuse qui les prépare à embrasser la foi catholique.

— A Feunton, 17 personnes, appartenant à diverses sectes protestantes, ont fait abjuration, le 2 avril.

INDES.

— Une lettre de Rome annonce que Sa Sainteté Grégoire XVI a chargé de différentes affaires ecclésiastiques dans les Indes-Orientales, et notamment à Bombay, le P. François Menezès, religieux de la Congrégation des Rédemptoristes, instituée par saint Alphonse de Liguori. Le P. Menezès qui est en même temps revêtu du caractère de vicaire apostolique et qui résidera à Bombay, est un prêtre indien connu en Belgique, où il a séjourné quelque temps et qu'il a dû quitter à cause de son climat, pour se rendre en Italie, d'abord à Modène et ensuite à Naples.

— Il y a quelque chose de bien remarquable dans l'extension qu'a prise depuis peu d'années la Congrégation des Rédemptoristes. Transportés dans les Indes-Orientales, ses membres contribueront avec les autres missionnaires à répandre la lumière de la foi dans ces vastes contrées; ce sera pour ceux-ci un renfort devenu d'autant plus nécessaire qu'il semble que la Chine ne doive plus s'opposer à l'introduction de l'Évangile dans ses populeuses provinces.

— Le journal de Calcutta, *The Bengal catholic Herald*, du 20 octobre, contient un état des allocations faites aux ministres anglicans et des autres dépenses du culte protestant du gouvernement de Madras. Le total se monte à la somme de 280,522 roupies par an. environ 705,000 fr. Le salaire de l'évêque anglican de Madras est de 27,600 roupies, et 8,000 roupies pour les dépenses de ses visites pastorales, en tout environ 85,000 fr. Le salaire de l'archidiacre et premier chapelain de Madras est de 16,000 roupies (40,050 fr.), etc. Vingt ou vingt-deux chapelains sont stationnés les principales places où se trouvent des garnisons européennes, et sont divisés en deux classes. Ceux de la première classe reçoivent un salaire de 8,000 roupies (20,000 fr.), ceux de la seconde, 6,000. Ceci est indépendant des frais du culte, qui se montent à une somme presque égale. Si l'on ajoute à ces dépenses celles des autres trois présidences, Calcutta, Bombay et Ceylan, qui ont chacune un évêque et un clergé anglican salariés par le gouvernement, on aura un total d'environ trois millions de francs pour l'entretien de quatre évêques et d'environ quatre-vingts ministres.

RUSSIE.

— Le gouvernement russe persiste dans le système de persécution qu'il a adopté envers les catholiques. Le couvent des Sœurs de la Miséricorde, situé à Gradeck, a été fermé; l'hôpital, qui y étoit joint, a été évacué, et les malades transportés chez eux; on a contracté les Sœurs de promettre de ne plus soigner désormais les malades. La maison des prêtres de Saint-Vincent de-Paul, établie à Kaminiecz, a été également supprimée; la plupart d'entre eux ont été envoyés dans diverses localités des environs, et ceux qui sont restés sont réduits, pour vivre, à se livrer à des travaux manuels.

— Le bruit s'est aussi répandu en Pologne que le gouvernement vient, par une mesure récente, de défendre aux missionnaires catholiques de prêcher dorénavant dans ce royaume.

— L'ordonnance ministérielle, en vertu de laquelle l'académie catholique de Wilna doit être transplantée à Saint-Petersbourg, a produit une impression très-douloureuse à Rome. Cette mesure porte un coup mortel à l'indépendance de l'Eglise catholique en Russie. A Saint-Petersbourg on appelle cela une simple mesure administrative; mais le but en est si évident qu'il est impossible de s'y tromper, pour peu qu'on soit initié à la politique russe.

— Le Saint-Siège, non-seulement refuse d'instituer les évêques nommés contre son gré, mais réclame la restitution des biens enlevés au clergé et des églises catholiques ont été affectées au culte grec, la nomination d'un nonce à Saint-Petersbourg, et la libre correspondance avec les évêques des divers diocèses de l'empire.

— La Russie, de son côté, demande l'institution des évêques nommés par elle, et elle cherche à justifier plusieurs des mesures prises envers le clergé, comme indispensables pour l'unité de l'administration.

— Le gouvernement russe vise principalement à rester, du moins extérieurement, en bonne intelligence avec le Saint-Siège, afin de sauver les apparences aux yeux de ses sujets catholiques. Mais il n'est guères probable qu'il y réussisse, d'autant plus que l'on reçoit à chaque instant à Rome des renseignements sur de nouvelles persécutions envers les catholiques de Pologne et de Russie.

SUISSE.

— La démarche si franche et si ferme du vorort (1) de Lucerne préoccupe vivement l'attention publique en Suisse. Le radicalisme l'attaque avec violence et se montre d'autant plus irrité qu'il a reçu de ce coup une profonde blessure.

— Le radicalisme accuse le gouvernement de Lucerne et le représentant du Saint-Siège de vouloir exciter une nouvelle croisade. En réclamant contre la suppression frauduleuse des couvents, en embrassant la cause d'une population catholique qui gémit sous l'oppression, en défendant enfin les droits des citoyens et l'intégrité du pacte fédéral, le représentant du Saint-Siège et le canton directorial de la Confédération ne font que remplir leur devoir. Ce ne sont pas nos frères qui sont les provocateurs dans cette affaire; et si le sang doit couler, il retombera sur la tête des tyrans révolutionnaires et spoliateurs qui, en Argovie, ont fait de la persécution et du vol les bases de leur gouvernement.

— Mgr. d'Andrea, nonce apostolique, est particulièrement devenu l'objet des injures et de la colère du parti radical. Ce déchainement de la passion honore Mgr. d'Andrea, dont tous les catholiques de Suisse louent la conduite aussi prudente qu'énergique. C'est le partage de ceux qui servent avec dévouement la cause de la justice et de la vérité, et ils n'en rougissent pas. Le cardinal Pacca, étant, à la fin du siècle dernier, légat à Cologne, fut surnommé par les ennemis de l'Eglise le *nouvel Hildebrand* (Grégoire VII). A ce sujet, le vénérable cardinal Pacca a écrit dans ses *Mémoires*: "Les ennemis de l'Eglise, en m'appelant le nouvel Hildebrand, ont cru me faire un outrage; ils m'ont fait le plus grand honneur que puisse ambitionner un délégué du Saint-Siège." Mgr. d'Andrea doit se trouver heureux d'être traité comme l'illustre cardinal, qui est, à juste titre, considéré comme l'une des plus solides et des plus glorieuses colonnes de l'Eglise.

— L'affaire des couvens ne sera pas terminée d'ici à longtemps. Les cantons tardent à répondre à la circulaire du vorort. Ils veulent gagner du temps et empêcher la convocation d'une diète extraordinaire. En attendant, le parti catholique ne reste pas inactif. Le vorort continue, par ses démarches, à soutenir, avec les intérêts catholiques, le pacte fédéral qui les consacre.

— Pourquoi faut-il que la France s'annule dans ce moment critique? Elle paraît décidément résolue à ne point s'occuper de la Suisse et à négliger le nouveau vorort. Avec cette profonde indifférence, elle s'aliène les esprits qui sont le mieux disposés en sa faveur et elle sentira trop tard les conséquences des fautes qu'elle accumule. Le parti conservateur commence lui-même à ne plus avoir confiance dans ses intentions; moins il trouvera des sympathies de ce côté, et plus il sera obligé de se tourner du côté de l'Allemagne; moins par conséquent il s'opposera aux tentatives que fait l'Allemagne pour englober les cantons orientaux de la confédération dans le Zollverein (l'union douanière).

— Nous savons quelles réserves sont imposées à la presse; nous ne voulons pas divulguer des secrets qui sont du domaine de la diplomatie. Mais il y a des faits qui sont patents et qui n'ont pas besoin de commentaires; les ignore-t-on au ministère des affaires étrangères? Ne sait-on pas le voyage de M. de Bombelles et son arrivée de Cerne à Lucerne? N'a-t-on aucune connaissance de la mission récente qu'un conseiller d'Etat de Zurich est allé remplir à Vienne? N'a-t-on pas appris les avantages que l'Autriche vient de concéder au canton directorial et à plusieurs cantons du centre pour le transit postal du Saint-Gothard?

— Voilà ce qu'on fait d'une part pour gagner de l'influence et avons-nous le droit de nous en plaindre? Mais de l'autre côté, mais nous? mais la France? Notre cabinet rappelle M. Mortier, notre ambassadeur; il a besoin d'une boule blanche dans le scrutin du parlement et il retire notre drapeau de la lice où sont engagés à un si haut point la tradition, les intérêts et l'honneur de notre pays!

— M. Guizot devrait pourtant songer à la responsabilité qu'il encourt. Cette responsabilité est d'autant plus redoutable pour lui, que sa position personnelle rend son rôle plus suspect. Un ministre protestant ne peut diriger les affaires étrangères de la France qu'à la condition expresse de faire abstraction de ses sentimens particuliers dans l'appréciation d'une politique essentiellement liée au soutien du catholicisme. On l'accuse déjà de sacrifier le bien national au résultat d'un scrutin parlementaire; laissera-t-il soupçonner qu'il est plutôt dominé par l'esprit de secte que par l'idée de ses devoirs envers sa patrie?

FOI ET BARBARIE.

CHAPITRE IV.

— Lorsque le calme sévère du repentir commence à renaître dans le cœur du baron, il se lève, prend une torche, descend dans les sombres souterrains, et bientôt reparait aux yeux de tous tenant le jeune comte par la main:

— Voici votre seigneur et maître, s'écrie-t-il, obéissez-lui comme je veux lui obéir désormais.

(1) Relative à la suppression des couvens et à la vente de leurs biens.

Disant ces mots, il se met à genoux devant l'enfant étonné, et lui demande humblement pardon de tout le mal qu'il lui a fait.

Puis s'adressant à l'archevêque il lui dit :

—Monsieur, mes crimes ont porté au loin le scandale, la rigueur de ma pénitence doit porter au loin l'édification. Je vous demande donc en grâce de me faire charger de chaînes et de m'enfermer dans le cachot où j'avais jeté mon neveu, jusqu'au moment où je comparaitrai devant mes pairs pour être jugé.

L'archevêque est ému ; mais en voyant une résolution si ferme, si glorieuse pour la religion, si salutaire pour tous, il accède aux désirs du baron ; on le conduit en pleurant dans l'in-pace, où l'on dépose une lampe et un crucifix.

Avant de donner le signal du couvre-feu, l'archevêque réunit encore tous les gens du château.—Que cet exemple, leur dit-il, ne soit jamais de votre mémoire, et souvenez-vous, mes enfans, que le prophète a dit : *Les ennemis du Seigneur n'auront pas plu tôt été honorés et élevés dans le monde, qu'ils tomberont et s'évanouiront comme la fumée.* Toutefois la grande expiation du baron suffira, je l'espère, pour apaiser la colère de Dieu ; aussi ce jour de justice deviendra pour tous un jour de miséricorde et je m'engage à obtenir de votre dame et maîtresse le pardon de tous ceux qui ont partagé les égarements de son malheureux frère. Allez et remerciez Dieu.

Enfin l'archevêque dépêche un messenger vers la comtesse pour lui apprendre l'heureux résultat de cette journée et la ramener dans le manoir : puis il va prendre quelques heures de repos.

Le lendemain, vers le milieu du jour, la comtesse arrive : elle vole aux pieds de l'archevêque qui vient à sa rencontre ; le saisissement, la joie l'empêchent de parler ; ses larmes coulent :

—Mon fils ! mon fils ! C'est tout ce qu'elle peut dire.

—Il vit, il est plein de santé, vous allez le voir, répond l'angélique prélat qui veut ménager les forces de la pauvre mère.

Quelques instans après le jeune comte est dans les bras de sa mère, qui le couvre de baisers et de pleurs.

—Bonté divine ! s'écrie-t-elle, quel prodige vous avez faits pour nous ! Oh ! Monseigneur, comment vous dire, comment vous témoigner l'éternelle reconnaissance dont mon cœur est rempli.

—Gloire à Dieu ! répond le saint pontife, c'est lui, lui seul qu'il faut remercier.

Mais bientôt s'arrêtent les premiers mouvements de la joie maternelle : la comtesse pense à son infortuné mari ; hélas ! il vivrait peut-être encore si la criminelle main d'un frère ne l'avait pas poussé dans la tombe ! Elle veut revoir la chambre où il rendit le dernier soupir, elle se prosterne devant le lit où il reposait, et elle élève vers Dieu ses prières avec ses gémissemens.

Quinze jours après ces événemens, une foule immense se pressait autour du château de Lillebonne, où résidait en ce moment le duc de Normandie : on accourait de toutes les villes de la province pour assister à un merveilleux spectacle : les routes étaient encombrées de cavaliers, de litiers, de chariots, de piétons : nobles seigneurs, bourgeois, manans, vilains et serfs se pressaient à l'envi ; la solatesque, les corporations, le clergé, se déroulaient en longues processions depuis Caudebec jusqu'à Lillebonne : on attendait le passage du baron Arthur, qui devait ce jour-là même recevoir sa sentence en présence du seigneur duc, assisté de ses grands vassaux. Certes, il y avait bien là de quoi émerveiller toute la province : ce n'est pas que ce fût chose bien rare en ces temps-là que d'entendre parler de jugemens et de condamnations ; mais c'est que d'ordinaire le populaire ou la bourgeoisie en faisait les frais. Or, en ce jour il s'agissait d'un grand seigneur, lequel avait humblement réclamé toute la sévérité de ses pairs, et devait être traité ni plus ni moins que le dernier des manans : assurément la chose était curieuse !

Bientôt de grandes clamours, suivies d'un profond silence, annoncent au loin que le baron est en marche : le cortège religieux s'avance, la croix et les bannières en tête, et les cierges allumés ; Arthur paraît, la tête découverte, les pieds nus, le corps enveloppé dans un rude et étroit cilice, les mains chargées de chaînes, les cheveux et le front noircis de cendres. A ce spectacle, la pitié saisit tous les cœurs :—Quoi ! c'est là ce fier baron ! murmure-t-on dans la foule.—Voyez comme il est maigre et pâle !—Miséricorde ! ses mains et ses pieds sont ensanglantés !—Ne voyez-vous pas que ce sont les pointes de son cilice qui le déchirent !—Seigneur, quelle pénitence !—Que Notre-Dame vous protège, pauvre homme !—Pauvre homme ! Savez-vous que c'était un terrible chevalier, et qu'il n'avait pas son pareil pour rompre une lance !—Le bon Dieu en a fait un saint !

Le cortège mit quatre heures pour arriver aux portes du château, et sur toute la route, la foule ne cessa de s'apitoyer sur le noble pénitent ; cependant, on peut tenir pour certain que chacun était venu là dans le but de se réjouir par la vue de la puissance humiliée.

Les portes du château sont ouvertes et laissent apercevoir un imposant spectacle : la grande cour est transformée en une sorte de cirque, autour duquel s'élèvent d'élégantes galeries richement décorées et pavoisées ; elles sont remplies des plus nobles familles de la province, dans toute la splendeur des beaux costumes du temps. Mais tous les regards s'arrêtent sur la somptueuse estrade où siège le duc de Normandie, entouré des évêques et des grands vassaux : là éclate et brille toute la pompe d'un roi.

C'est devant cet appareil de la grandeur que le misérable pénitent vient se prosterner à deux genoux : un profond silence règne dans toute l'assemblée.

—Très puissant seigneur, dit Arthur, les yeux baissés et la voix gémissante pardonnez au plus criminel des hommes, s'il ose encore, tout chargé de souil-

lures, se présenter devant vous : il vient entendre l'arrêt de la justice. Hélas ! il n'en peut appréhender que la trop grande douceur. Oui, quelle que soit la peine que vous m'infligiez, elle sera toujours trop douce, car j'ai violé toutes les lois divines et humaines ; j'ai été injuste, cruel, déloyal, félon. J'ai commencé par violenter les faibles et les étrangers, et j'ai fini par haïr ma propre famille : j'ai consommé sa mort ; j'ai chassé son épouse, ma sœur, au milieu des ténèbres de la nuit. J'ai plongé dans les horreurs d'un cachot le fils de mon frère !... Mais, je le déclare ici pour l'exemple de tous, continua-t-il en élevant de plus en plus la voix, au milieu du crime, j'ai toujours senti l'aigre aiguillon du remords : j'ai cherché la paix dans le tumulte des guerres, dans l'ivresse des festins, dans le repos de la nuit et je ne l'ai pas trouvé. Plus forte que le bruit des combats, que les chants de l'ivresse, que l'oubli du sommeil, la voix de la conscience m'a toujours crié : il n'est pas de paix pour l'impie !... Vous tous donc qui marchez dans les voies de la vertu, remerciez Dieu, et vous, s'il en est ici, qui êtes attachés à l'appât trompeur du vice, revenez, revenez à Dieu ! La voix du pécheur repentant vous y convie ; n'attendez pas à verser comme lui des larmes de sang... Seigneur Dieu, j'ai mérité les supplices éternels, ne m'épargnez donc pas les supplices de la terre ; eux seuls peuvent apaiser la colère de Dieu, et me sauver de l'insondable abîme creusé pour les criminels. Messieurs, je vous demande à tous pardon pour le scandale que je vous ai donné ; puisse ma pénitence en effacer dans vos esprits l'impression moutoise, et souvenez-vous d'un malheureux dans vos prières.

En disant ces mots, il baisse son front contre terre et gémit silencieusement. Un sourd murmure de compassion s'élève dans toute l'assemblée, et tous les yeux, avec une expression suppliante, se portent vers le duc, comme pour lui demander grâce. Celui-ci consulte les barons qui l'entourent, il dit :

—A Dieu ne plaise que nous soyons plus sévères que la justice divine ! Le coupable s'est livré lui-même, le pécheur s'est frappé de sa propre main ; c'est assez, nous sommes satisfaits, et grandement édifiés du pieux spectacle de cette pénitence. Donc, de l'avis de nosseigneurs les barons, nous livrons le coupable à la juridiction ecclésiastique, pour, par nosseigneurs les évêques, lui être imposé telle peine canonique qu'ils jugeront convenable.

Les applaudissemens unanimes de l'assemblée accueillirent ces miséricordieuses paroles. Cependant les évêques se consultent et bientôt l'archevêque de Rouen se lève.

Au nom de la très sainte Trinité, dit-il d'une voix grave et sonore, au nom de la sainte Eglise catholique, apostolique et romaine, nous condamnons le baron Arthur, ici présent à partir, dès ce jour, pieds nus, le corps revêtu d'un cilice, chargé de chaînes, tel que nous le voyons en ce moment, pour aller pleurer ses fautes sur le tombeau de Notre Seigneur Jésus-Christ, dans la très sainte Jérusalem.

En entendant cette sentence, Arthur releva la tête et les yeux vers le ciel en s'écriant :

—O Seigneur Dieu, ce n'est point là un supplice mais bien une récompense !

On se rend processionnellement dans la chapelle du château, le saint sacrifice est célébré, après quoi l'archevêque de Rouen bénit le bourdon et la panetière, et avant de les remettre au pénitent, prononce cette oraison.

—Seigneur Jésus-Christ, fils du Dieu vivant, qui êtes le vrai Dieu tout-puissant, la splendeur et l'image du père et la vie éternelle ; vous qui avez dit à vos disciples que celui qui veut venir après vous doit renoncer à soi-même et prendre sa croix pour vous suivre ; nous prions votre clémence infinie pour ce serviteur qui, selon votre parole, désire renoncer à lui-même, porter sa croix et vous suivre..... Envoyez-lui, Seigneur, votre ange Raphaël, qui accompagna autrefois Tobie dans son voyage ; qu'il le défende, soit pendant son voyage, soit pendant son retour ; qu'il lui fasse éviter toutes les embûches visibles et invisibles l'ennemi, et qu'il écarte de lui tout aveuglement de l'esprit et du corps. Dieu qui vivez et réglez avec Dieu le Père et le Saint-Esprit dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

Le pontife alors s'assied, remet le bourdon et la panetière au baron à genoux devant lui, et le bénit avec l'eau sainte. Toute l'assistance entonne le *Te Deum*, et reconduit processionnellement le pèlerin hors du château, jusque sur la route qui doit le conduire en Orient ! Le peuple suit en troupe en criant : Jérusalem ! Jérusalem !

On se demande peut-être comment un homme pouvait, dans ce déplorable état, accomplir un voyage aussi long ; mais outre que la foi du pèlerin lui faisait supporter d'incroyables fatigues, les mœurs du temps lui venaient généralement en aide. "Le pèlerin était exempt de tout péage ; il trouvait l'hospitalité dans les châteaux, sur sa route, et c'était une sorte de félonie de la lui refuser ; il devait être traité comme le chapelain et manger à sa table, à moins que, par humilité, il n'aimât mieux l'isolement et la retraite. Dans les villes il s'adressait à l'évêque, qui l'accueillait, et dans les couvents au prieur ou à l'abbé. C'était un devoir pour tous les hommes qui portaient les armes de défendre le pèlerin, assimilé aux enfans et aux veuves. S'il tombait malade, les hospices lui étaient ouverts, ainsi que l'infirmerie des monastères ; on prenait soin de lui comme d'un être privilégié. Lorsqu'il s'embarquait, le prix du passage était extrêmement modique, et les statuts de certaines villes, telles que Marseille, par exemple, le dispensaient de toute rétribution quand il s'embarquait sur les navires de la cité."

Mais le haut rang du baron, le prodige de sa pénitence, le rendirent bientôt l'objet de la vénération publique, et souvent son pèlerinage devenait une marche triomphale. Aussi Arthur s'efforçait-il de gagner les déserts et les forêts, en évitant les villes et les bourgs. De la sorte il traversa toute l'Italie et

vint à Constantinople. De là, il se rend en hâte dans les saintes régions consacrées par le passage du fils de Dieu, et arrive enfin sous les murs de Jérusalem. A la vue de cet homme, ou plutôt de ce fantôme, tant l'illustre pénitent est défiguré, amaigri, ossifié, les Musulmans qui gardent les portes demeurent pénétrés de surprise et de respect. Cependant, avant de franchir, le seuil divin, le baron se prosterne la face contre la terre, et arrose le pavé de ses larmes : puis il se lève, et entonnant d'une voix solennelle le *Nunc dimittis servum tuum Domine*, il entre et se fait conduire devant le patriarche ; il lui remet la lettre d'autorisation signée par le duc de Normandie et l'archevêque de Rouen et lui demande en grâce la permission de se rendre dans l'hospice des pèlerins pour y servir ses frères, les pauvres et pieux voyageurs. Mais avant toute chose, et les pieds encore ensanglantés des pierres de la route, il se fait conduire au saint sépulture. Hélas ! la désolation règne dans les lieux saints ; les ruines des monuments élevés par la foi des premiers fidèles couvrent la terre sacrée ; les divines reliques ont été profanées, les pieux souvenirs mutilés. Le musulman stupide et cruel règne en maître dans la cité sainte. Ce triste spectacle émeut violemment l'âme guerrière du baron, et il a besoin de se rappeler toute l'humilité de sa condition présente pour ne pas se laisser entraîner à quelque entreprise téméraire.

Trois années durant il se livre avec ardeur aux plus bas offices du service des pauvres pèlerins, ne se réservant que quelques heures chaque jour pour aller pleurer ses fautes sur le Calvaire : et Jérusalem est remplie du bruit de ses austérités et de ses vertus. Enfin il va partir pour visiter tous les autres souvenirs de la terre sainte : le patriarche Sophronime, vieillard vénérable, l'embrasse en pleurant :

— Oh ! souvenez-vous, lui dit-il, lorsque vous reverrez votre patrie, souvenez-vous de l'infortunée Jérusalem. Dites à nos frères la désolation des lieux saints et la douleur de notre âme, qu'ils viennent, qu'ils viennent délivrer le tombeau du Sauveur.

— J'en prends le ciel à témoin, monseigneur, chaque parole de ma bouche, chaque soupir de mon cœur, sera désormais pour Jérusalem ! Mes forces s'usent pour cette divine cause... et s'il plaît à Dieu, ajouta le baron la voix haute et l'œil étincelant, je reviendrai... non plus en pèlerin, mais en soldat du Christ, l'épée à la ceinture et la lance en arrêt.

En prononçant ces mots il s'agenouille, reçoit la bénédiction du patriarche et reconcommence son douloureux pèlerinage : il visite successivement Bethléem, où il vénère la crèche ; Béthanie, où il contemple le sépulture de Lazare et la maison de Marthe et de Marie ; le mont Ephraïm, célèbre par le sépulture de Josué et du pontife Eléazar ; Sichem, où Jésus parla à la Samaritaine au bord du puits de Jacob ; Samarie, qui recèle les sépultures d'Elisée et de saint Jean-Baptiste ; il passe en Egypte, où il admire les solitaires de la Thébaïde et se confond longtemps avec eux. Enfin, exténué de fatigues et d'austérités, il s'embarque à Alexandrie, et la branche de palmier à la main, glorieuse insigne du pèlerinage, il revoit enfin la terre de France : partout où il passe, partout où il s'arrête il raconte les douleurs de Jérusalem, et à sa voix les populations s'émeuvent et tous les cœurs battent pour Jérusalem, pour la délivrance des lieux saints. Il se dirige toujours vers le pays de Normandie, il ranime ses forces épuisées pour le revoir encore avant de mourir, car il sent la vie s'éteindre en lui : depuis plusieurs années son existence est un prodige.

Mais un jour, en traversant des forêts qui s'étendent dans les environs d'Amiens, il chancelle, son bâton tremble dans sa main décharnée, il se sent mourir ; d'une voix gémissante il appelle... Du fond des bois un homme revêtu de la robe des ermites accourt et s'efforce de secourir et de ranimer le mourant.

— Tout est inutile, dit le baron d'une voix éteinte, Dieu m'appelle... O Jérusalem ! Jérusalem !... Mais vous qui me secourez, qui êtes-vous ?... que faites-vous ici ?... tandis que le Saint-Sépulture est profané....

— Je m'appelle Pierre, répond l'ermite, j'ai vécu dans les écoles, dans le monde, dans les camps, et je n'ai pas trouvé le bonheur, c'est pourquoi j'ai voulu venir chercher la paix dans la solitude.

— Quoi !... n'entendez-vous pas les gémissements de Sion ?... reprend le pèlerin d'une voix solennelle, partez, partez... volez à la ville sainte..... changer sa robe de deuil en une robe blanche.... relevez le tombeau trois fois saint... Jérusalem ! Jérusalem !

Et le baron incline la tête et rend le dernier soupir. L'ermite Pierre passe le jour et la nuit en prières auprès des restes du pèlerin, le lendemain il l'en-sevelit, et prenant avec transport dans ses mains la branche de palmier il s'écrie :

— Jérusalem ! Jérusalem ! Dieu le veut ! Dieu le veut !

Et, abandonnant sa solitude, il va prêcher la croisade au monde chrétien.

FIN.

ADOLPHE ARCHER.

EXERCICE TRÈS DEVOT

St. Antoine de Padoue

LE THÉMATURGE.

Petit Volume nouvellement imprimé avec de bons caractères, se vend à la Librairie de

THOMAS CARLY,

RUE ST. PAUL, VIS-A-VIS L'HÔTEL RASCO,

Et chez les différents Libraires de cette ville.

NOUVELLE ÉDITION, REVUE, ET AUGMENTÉE DES PRIÈRES DE LA SAINTE MESSE, ET DES VÊPRES DU DIMANCHE.

COLLEGE

DE

SAINT-VINCENT ;

Près Richmond, (Virginie.)

CETTE INSTITUTION est agréablement située à un mille environ de Richmond, dans un lieu tout à fait favorable à l'étude et à la santé. L'objet des fondateurs est d'offrir à la jeunesse du sud, aux conditions les plus modérées les avantages d'une éducation complète pour l'esprit et le cœur. Les mathématiques, et autres sciences pratiques, également utiles, ainsi que les langues anciennes et modernes, feront partie du cours d'enseignement ; mais rien ne sera épargné pour préparer spécialement chaque élève à la carrière qu'il se propose de parcourir. La sévérité ne sera employée envers les élèves qu'autant que ce serait nécessaire ; mais l'exacritude de la discipline sera maintenu par des punitions employées à propos contre ceux qui l'enfreindraient. Les récréations se prennent toujours sous les yeux des professeurs, et dans le collège. On ne permettra point aux élèves de retenir aucun argent à leur disposition, et il est recommandé aux parents de ne pas leur accorder plus d'un escalin par semaine, pour leurs menues dépenses.—Les élèves ne feront point de visites, si ce n'est à leurs plus proches parents, et qu'autant que le président le jugera convenable ; dans tous les cas, ils ne passeront point la nuit hors de la maison. Ceux qui n'habitent pas dans le voisinage immédiat du collège n'auront point permission de visiter leurs familles, si ce n'est aux vacances qui commencent le 1er juillet, et finissent le 15 août.

Toutes les lettres écrites ou reçues par les élèves, excepté la correspondance avec les parents, seront sujettes à inspection, et toute lettre adressée soit aux élèves, soit aux directeurs de l'institution, doit être affranchie. Quoique la religion catholique soit seule professée dans le collège, les consciences ne seront point violentées. Cependant personne ne sera exempté de l'assistance aux exercices publics de religion ; outre les motifs d'ordre et d'uniformité, il est à souhaiter que le public soit à même d'apprécier avec connaissance la cause, les principes et les pratiques du catholicisme qui paraissent souvenit attirer d'une manière assez marquée l'attention publique.

Les frais de livres, vêtements, etc. doivent être payés d'avance, à l'époque de l'admission de l'élève, et ainsi de suite à chaque semestre. Le prix de la pension, y compris la nourriture, le logement, le blanchissage, le raccommodage du linge et des bas, et les visites ordinaires du médecin, est de cent-cinquante piastres pour l'année scolaire, qui est de dix mois et demi. La moitié de cette somme doit être payée d'avance, à l'entrée de l'élève, et au commencement de chaque semestre, règle pour laquelle la modération des prix ne permet pas d'admettre d'exception. Ceux qui passent leurs vacances au collège, paieront vingt-piastres pour ce temps-là.

Il n'y a point de dépenses additionnelles, si ce n'est pour une maladie prolongée, ou pour des objets fournis aux élèves. Mais personne ne sera admis pour moins d'une demi session, et on ne fera aucune déduction sur un trimestre une fois commencé.

Toutes les précautions ont été prises en faveur des jeunes gens qui se destineraient à l'état ecclésiastique, de manière à écarter d'eux toute espèce de danger. Ils prendront leurs récréations dans une cour séparée, et auront des exercices de piété, destinés spécialement pour eux.

S'adresser à

M^{re}. WHELAN,
Evêque de Richmond,

ou aux

Revd. MM. O'BRIEN et BERNIER.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement. On s'abonne au bureau du Journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez MM. FARE et LEPROHON, libraires de cette ville.

Prix des annonces.—Six lignes et au dessous, 1re. insertion, 2s. 6d.
Chaque insertion subséquente, 7½d.
Dix lignes et au-dessous, 1re. insertion, 3s. 4d.
Chaque insertion subséquente, 10d.
Au-dessus de dix lignes, 1re. insertion par ligne, 4d.
Chaque insertion subséquente, 1d.

PROPRIÉTÉ DE J. C. PRINCE, P^{re}. DE L'ÉVÊCHÉ
IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET.